



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 112791

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les propositions inscrites dans le rapport d'information sur les services de l'État à l'étranger présenté par MM. Éric Woerth et Jérôme Chartier. Parmi celles-ci, les auteurs proposent notamment d'harmoniser le niveau des moyens mis à la disposition des services de l'État à l'étranger. Aussi il souhaite connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

L'harmonisation des moyens sera facilitée, partout où c'est possible, par le regroupement en un seul site des services de l'État à l'étranger. Ce regroupement facilitera la mutualisation des instruments, notamment en matière d'administration et de gestion, de communication, de circulation de l'information. Cet effort concerne en particulier la compatibilité entre les applications de gestion comptable, les outils de messagerie et d'échange d'information. La mise en place des SAFU (services administratifs et financiers unifiés) interministériels doit permettre d'optimiser les ressources humaines sur les fonctions supports, par le regroupement et la rationalisation des fonctions administratives (gestion administrative, financière, domaniale, relations avec le service du protocole local) et la suppression des doubles procédures inutiles et des doublons de postes.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112791

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12827

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2092